

# EVALUATION GLOBALE DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE SYNDROME DYSGENESIQUE ET RESPIRATOIRE PORCIN DANS LES PAYS DE LA LOIRE \*

Ph. Blanquefort [1]

## Résumé

*Un programme de lutte volontaire contre le SDRP (ou « maladie bleue » du porc) a été décidé en Pays de la Loire, au sein de la filière porcine en 1993. Il concerne les départements 44 (Loire-Atlantique), 49 (Maine-et-Loire), 72 (Sarthe) et 85 (Vendée), soit 2 200 élevages, 100 000 truies.*

*L'objectif, défini initialement, est de « faire barrage à la maladie ». Sous l'égide des G.D.S., ce plan de lutte concernant une maladie non réglementée, est mené en partenariat avec l'ensemble des intervenants, groupements de producteurs en particulier.*

*Cet article présente l'évaluation globale de l'action (méthodes, résultats techniques, impact, aspects économiques), en resituant l'indicateur principal selon l'objectif, la prévalence résiduelle, et en faisant part d'avancées techniques réalisées ou en cours.*

## Summary

*A voluntary control programme of PRRS (Porcine Reproductive and Respiratory Syndrome) was decided in Pays de la Loire region within the pig industry partners in 1993. It deals with 4 départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée), i.e. 2.200 farms and 100.000 sows. The objective defined at the very beginning is to stop the disease. Under the organisation of farmers sanitary associations, this control programme, dealing with a non registered disease, is driven in partnership with all the actors, the producers especially.*

*This paper presents the action global evaluation (methods technical results, consequence, economical aspects), positioning the main indicator, residual prevalence, and showing technical improvements realised during the programme.*



\* Texte de l'exposé présenté le 1<sup>er</sup> juin 1995

[1] Fédération régionale des groupements de défense sanitaire des Pays de la Loire, « La Quantinière », 49800 Trelaze, France

# I - INTRODUCTION

## A - GENÈSE DU PROGRAMME DE LUTTE

Le SDRP (syndrome dysgénésique et respiratoire porcin), ou « maladie bleue » était encore appelé au départ « maladie mystérieuse », ce qui traduisait les connaissances incomplètes en ce domaine.

### 1 - LES EVENEMENTS INITIAUX

Détectée d'abord aux Etats-Unis, puis apparue en Europe où elle a rapidement gagné la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, elle est arrivée en France (Bretagne) fin 1991.

En novembre 1992, elle est détectée en Pays de la Loire, dans le Maine-et-Loire, à l'occasion du contrôle de sortie de quarantaine de cochettes provenant d'Angleterre. Ces cochettes étant aussitôt retirées, cette infection détectée précocement n'aura pas de suite. Par contre, elle incite les partenaires sanitaires de la production porcine à mettre en place un sondage sérologique dans le tiers des élevages possédant des reproducteurs, afin d'estimer le taux d'infection.

### 2 - UNE VOLONTE PROFESSIONNELLE

L'annonce de l'arrêt au 01.01.93 des mesures en vigueur en France et dans la Communauté européenne vis-à-vis du SDRP accroît une volonté des professionnels de se prendre en main. Le contexte n'est pourtant pas favorable, les informations circulant sur le SDRP faisant état d'une progression qualifiée d'irréversible.

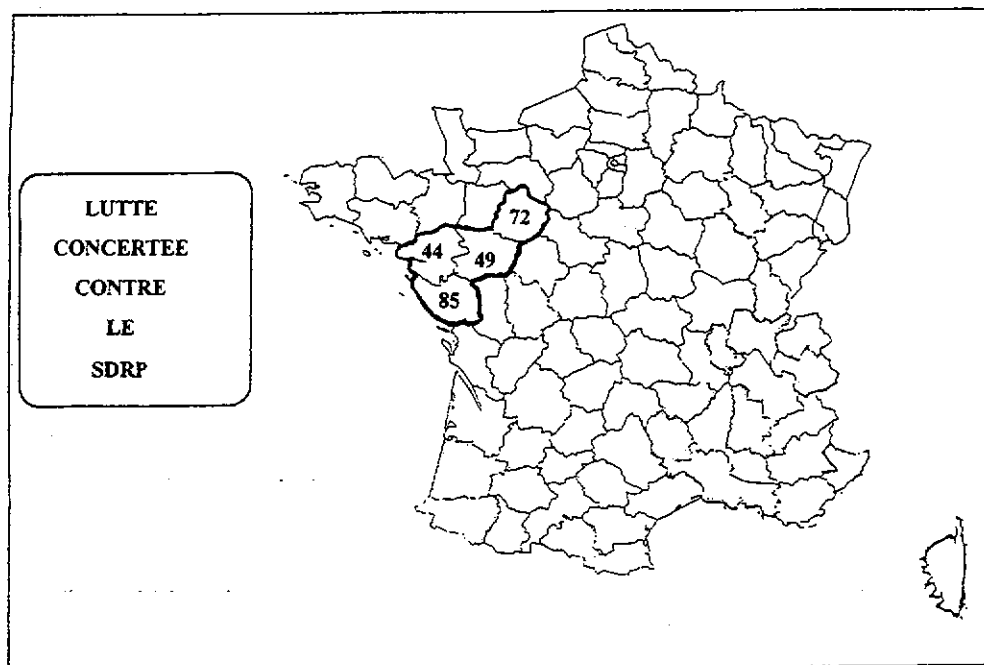
Certains groupements de producteurs, et les G.D.S., sont cependant très motivés pour tenter d'éviter aux éleveurs les pertes liées à cette maladie.

### 3 - UNE ORGANISATION DEJA EN PLACE

Le précédent de la lutte sanitaire contre la maladie d'Aujeszky, initiée en 1984 et menée à bien dans ces mêmes départements, existe (figure 1). Le schéma d'organisation a été éprouvé ; c'est un élément favorable.

Le processus de lutte contre le SDRP est alors engagé.

Figure 1 : Départements des pays de Loire ayant mis en place une lutte concertée contre le SDRP.



## B - L'ÉVALUATION A ÉTÉ QUASI-PERMANENTE DEPUIS LE DÉPART DE CE PLAN DE LUTTE

A de nombreuses reprises, en effet, s'est posée la question de savoir s'il fallait continuer ou pas, au vu des résultats techniques et épidémiologiques.

Un « tableau de bord » et des instruments de pilotage étaient indispensables.

Par ailleurs, sur le plan économique, une estimation du rapport coût/bénéfice était absolument nécessaire. S'agissant d'une action inter-professionnelle, engageant par ailleurs des fonds extérieurs, et s'adressant à des éleveurs porcins rompus aux calculs économiques, une

évaluation économique à chaque étape a été réalisée.

Les critères d'évaluation présentés dans cet article reflètent tous ces éléments de décision.

## C - UNE ACTION DE TERRAIN EN TEMPS REEL

La restitution de ce plan de lutte contre le SDRP, sous l'éclairage de l'évaluation, correspond à ce qui a été vécu. Précisons que ce plan, mis en place pour réagir face à une maladie réellement nouvelle, nécessitant une réaction rapide, a été construit de manière progressive et continue, en fonction des données du terrain.

# II - METHODES

## A - DESCRIPTIF

### 1 - LES BASES UTILISEES

La bibliographie, fragmentaire et plutôt réservée sur les possibilités de maîtrise de la maladie, a été consultée au départ.

Le C.N.E.V.A. de Ploufragan a précisé les conditions techniques nécessaires à la bonne réussite d'un tel plan.

La méthodologie elle-même a été bâtie par la F.R.G.D.S., en tenant compte du fait que la maladie n'étant plus réglementée, l'action reposerait sur le volontariat.

Par ailleurs, il a fallu se situer entre l'idéal scientifique et ce qu'il était réaliste de faire, en intégrant les coûts.

### 2 - L'OBJECTIF

Il a été défini clairement au lancement du plan complet, soit en novembre 1993.

Il s'agissait de « faire barrage au SDRP », éviter que la maladie passe sur la région comme une vague.

Cet objectif a été défini au sein de l'Interprofession, par l'ensemble des partenaires.

### 3 - UN ACCORD FORT RECHERCHE

La réalisation du plan nécessitait l'adhésion forte et active de tous les acteurs.

Pour cela, de nombreuses réunions ont été organisées, réunions de « motivation ». A titre d'exemple, l'arrêt de diffusion au cas où un élevage de sélection ou de multiplication se révélerait atteint de SDRP, a fait l'objet de discussions préalables, puis d'un engagement ferme de la part de tous les groupements de producteurs.

Un cahier des charges de ce plan de lutte SDRP a été défini et signé par le Président de chacune des structures concernées (organisations interprofessionnelles, économiques, syndicales, consulaires, sanitaires).

Enfin, un accord sur le financement des opérations d'assainissement a été contresigné, engageant les différentes structures par le cautionnement collectif d'un prêt à hauteur de trois millions de francs.

#### 4 - LES METHODES MISES AU POINT

Elles ont concerné :

- Le dépistage (élevages ciblés, taille de l'échantillon prélevé par élevage, contrôles en anneau autour d'un élevage positif),
- Les enquêtes en élevage infecté (épidémiologiques, économiques) avec protocole mis au point avec le C.N.E.V.A. à Ploufragan,
- Les conseils en élevages infectés,
- L'assainissement (critères de priorité, déroulement, forfaits d'indemnisation).

### B - EVALUATION

#### 1 - LES DIFFICULTES

S'agissant d'une maladie nouvelle, pour laquelle aucun plan de lutte concerté et régional n'avait été défini auparavant, l'évaluation des méthodes utilisées est difficile.

## III - TECHNIQUE

L'évaluation du plan, de son déroulement, a été faite essentiellement sur le plan technique et en temps réel pour mesurer en permanence la validité de l'action.

#### A - UNE MALADIE NOUVELLE

Le SDRP n'ayant pas été détecté avant novembre 1992, il est impossible de comparer les situations « avant-après ».

#### 2 - LES EVOLUTIONS

De simples ajustements ont été réalisés au fil du déroulement du plan ; ils ont concerné des aspects essentiellement techniques (pratiques du dépistage, de l'assainissement).

La méthodologie retenue a globalement été jugée pertinente par rapport à l'objectif défini.

#### 3 - LES ECARTS PAR RAPPORT AUX PREVISIONS

L'organigramme définissant les rôles de chacun, les méthodes utilisées, n'a pas évolué. Nous avons, en fait, simplement renforcé le schéma de fonctionnement déjà en place depuis 10 ans, constitué pour la lutte contre la maladie d'Aujeszky.

#### 4 - LE ROLE DES G.D.S.

La maîtrise d'oeuvre a été assurée par les G.D.S. (groupements de défense sanitaire), dans chacun des quatre départements et au niveau régional.

Seules organisations strictement sanitaires, jouant un rôle technique et neutre, les G.D.S. ont été le pivot de l'action et l'élément fédérateur du plan.

Nous avons pu ainsi faire travailler ensemble dans le cadre de cette action bien ciblée, des partenaires parfois fortement concurrents sur le terrain par ailleurs.

D'autre part, tous les élevages de la zone ayant été concernés, il n'y a pas de témoin hors plan de lutte.

#### B - L'INCIDENCE

Chaque mois, le nombre des nouveaux élevages détectés positifs a été relevé.

Les effectifs de porcs dans les quatre départements des pays de Loire sont indiqués dans le tableau I.

Tableau I : Effectifs de porcs dans les quatre départements des pays de Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée).

ELEVAGES	TRUIES	PLACES D'ENGRASSEMENT
2 200	100 000	650 000

Après les premiers cas mis en évidence sur suspicions cliniques ou par recoupements épidémiologiques jusqu'en avril 1993, d'autres cas ont été détectés jusqu'à la fin du premier dépistage global en avril 1994.

Depuis, et particulièrement à partir de juillet 1994, l'incidence a fortement baissé, pour se stabiliser à 1,5 nouveaux cas par mois (figure 2).

### C - LA PREVALENCE

Dans le même temps, l'assainissement a été engagé, particulièrement à partir de novembre 1993, date d'un accord financier régional.

Au total, 68 cheptels sur les 109 détectés positifs ont réalisé un assainissement (figure 3).

La prévalence résiduelle a constitué le critère essentiel suivi mois par mois pour évaluer les résultats.

Depuis janvier 1994, la prévalence résiduelle a été stabilisée à 2 p. cent d'infection des cheptels (figure 4).

Sans cette action concertée, l'évolution « naturelle » de la maladie aurait très probablement été celle indiquée sur la figure 5.

Figure 2 : Evolution de l'incidence mensuelle des foyers de SDRP dans les départements des pays de Loire, de novembre 1992 à mai 1995.

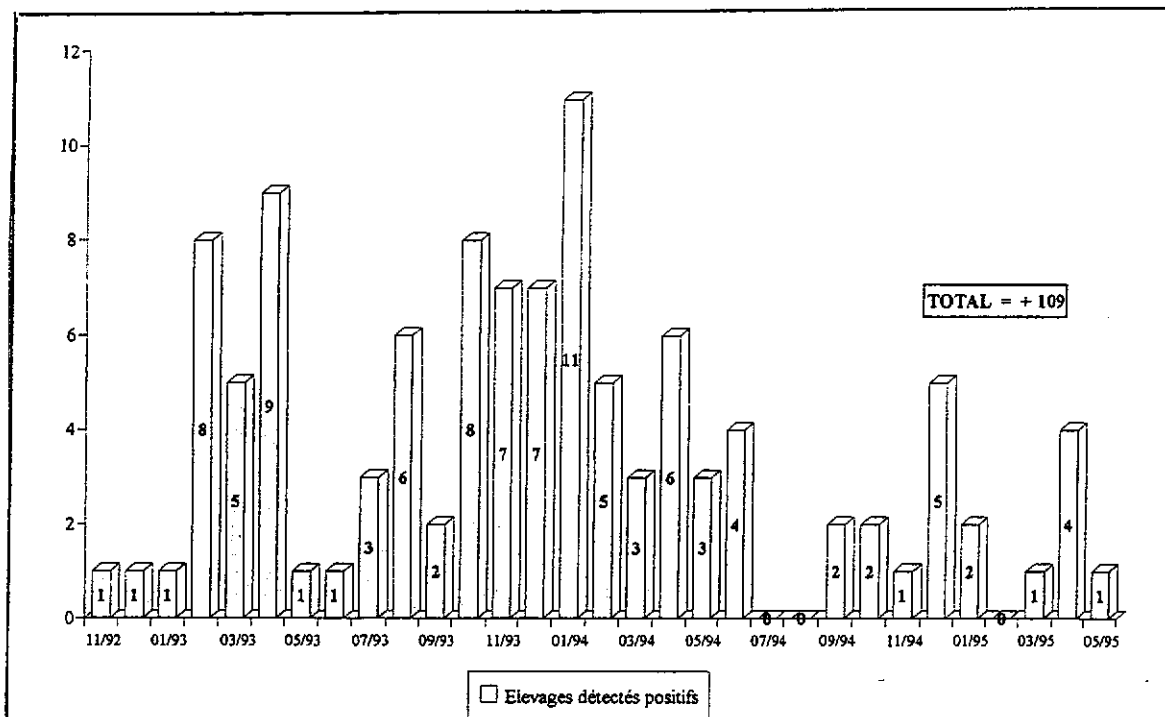


Figure 3 : Evolution du nombre mensuel d'élevages soumis à un assainissement de novembre 1992 à mai 1995.

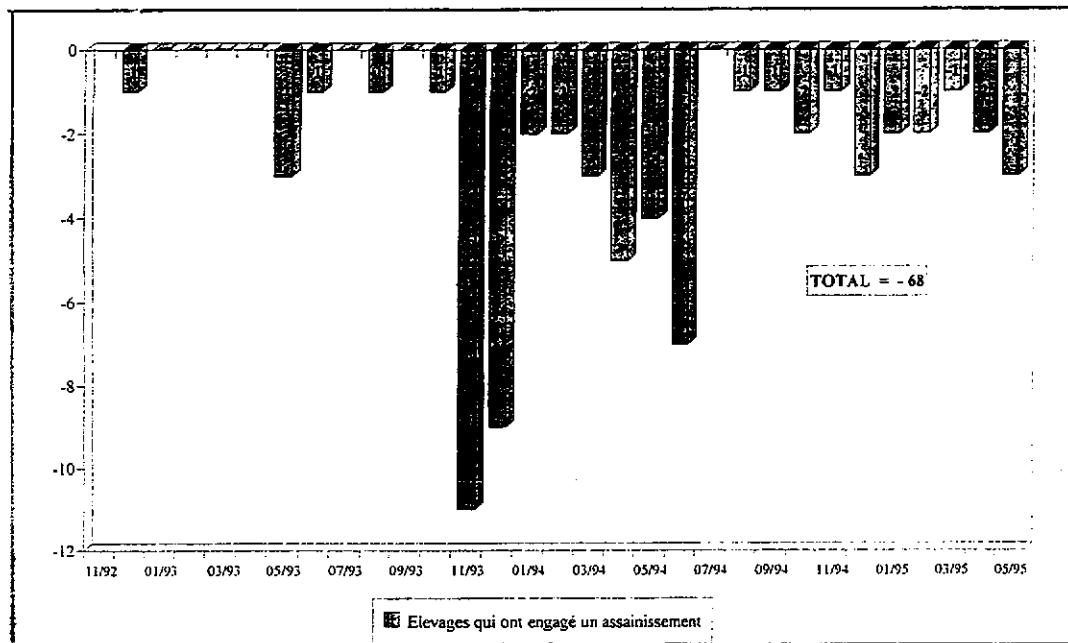


Figure 4 : Evolution de l'incidence cumulée des foyers de SDRP et de la prévalence résiduelle de novembre 1992 à mai 1995.

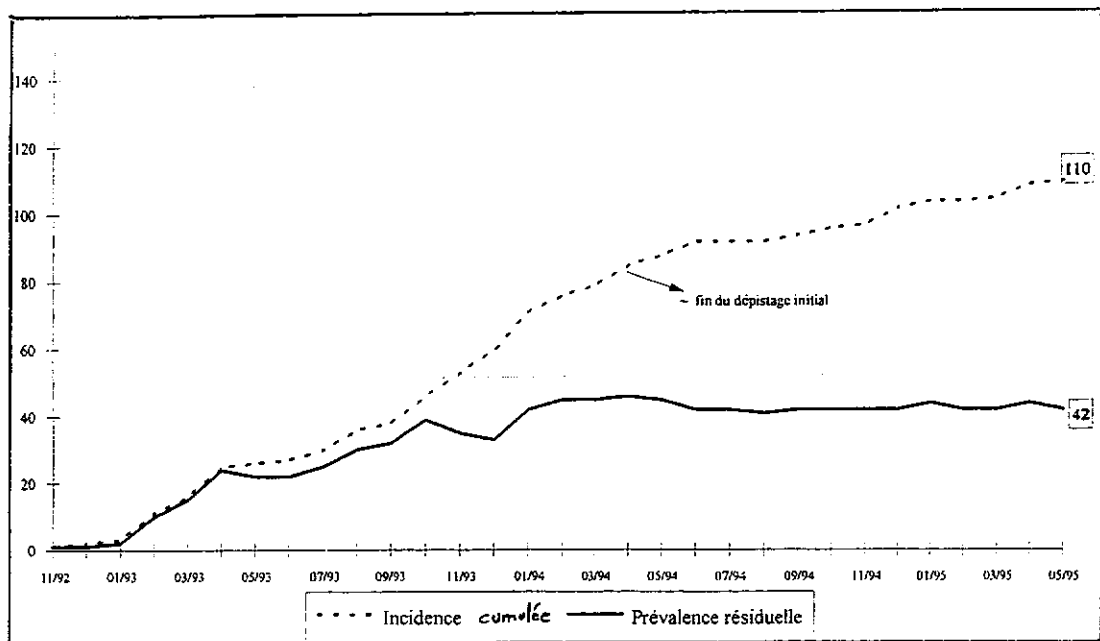
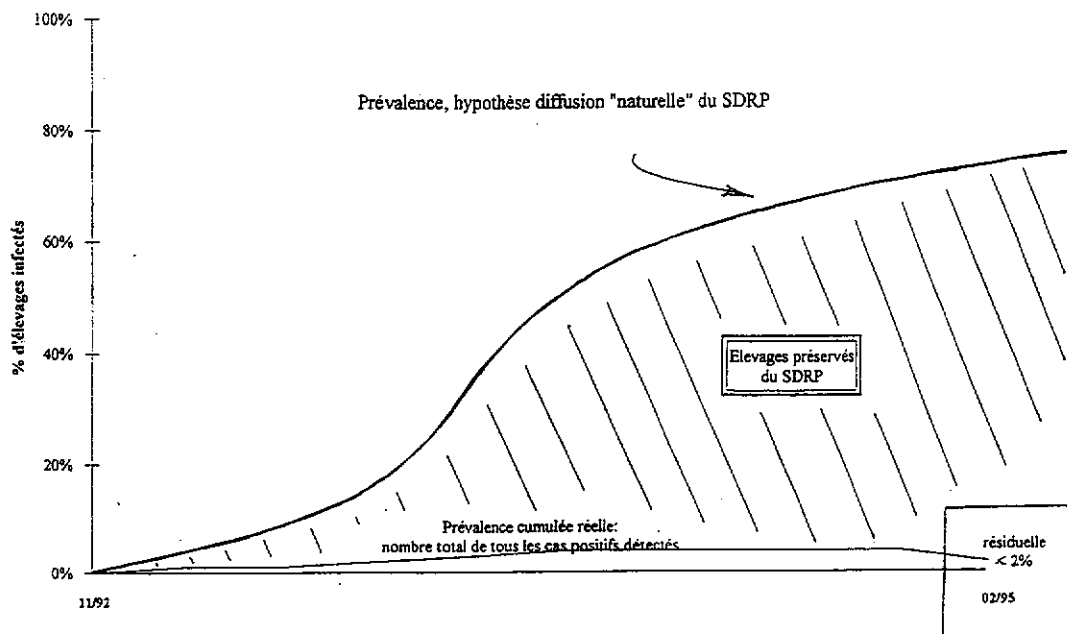


Figure 5 : Comparaison de l'évolution de la prévalence des foyers de SDRP en pays de Loire de novembre 1992 à février 1995 et de celle de la prévalence probable en l'absence de mesures concertées de lutte.



## D - LE DEPISTAGE

Les modalités techniques ont évolué au fil du temps :

- Au départ, le dépistage était limité aux suspicions ;
- Dans un deuxième temps, l'échantillon prévu correspondait au tiers des élevages (espoir d'un très faible taux de cheptels infectés) ;
- Dans un troisième temps, devant le nombre non négligeable d'élevages détectés positifs (une cinquantaine), le dépistage a été étendu à tous les cheptels possédant des reproducteurs et aux élevages d'engraissement « à risque » ;
- Parallèlement, des dépistages périodiques ont été effectués à proximité de chaque cheptel infecté (= contrôles en anneau) ;
- La taille de l'échantillon lui-même a été modifiée : de quinze reproducteurs par élevage, on est passé à sept (une truie par bande dans le cas général), plus cinq porcs en fin d'engraissement.

Les raisons de ce changement tiennent au taux d'infection des animaux, en général élevé (40 à 95 p. cent) en cheptel infecté, ne nécessitant donc pas un échantillon important pour être détecté ; par ailleurs, l'infection quasi systématique de la partie engraissement en cheptel infecté justifie les cinq porcs prélevés. Précisons que la répartition des animaux prélevés (différentes bandes, différentes salles), est primordiale, en plus de la seule taille de l'échantillon.

## E - L'ASSAINISSEMENT

A ce jour, il est incomplet pour plusieurs raisons :

- Avec les forfaits d'indemnisation retenus, l'engagement financier régional conclu en novembre 1993 ne pouvait concerner qu'une partie des élevages infectés ;
- La logique des assainissements réalisés a évolué ; au départ, priorité a été donnée aux élevages naisseurs (sinon diffusion de la maladie par la vente de porcelets), et aux élevages engraisseurs (risque de diffusion aérienne du fait du nombre d'animaux élevés).

Une méthode a été définie pour quantifier le risque de diffusion de la maladie par un élevage donné, en fonction de sa nature et de sa taille, et surtout des élevages présents aux alentours.

L'objectif était de planifier rationnellement les assainissements.

Dans la réalité, le volontariat de l'éleveur et de son groupement de producteurs ont été déterminants.

Certaines zones à forte densité porcine ne sont donc pas assainies aujourd'hui.

## F - EN ELEVAGE INFECTÉ

L'infection SDRP a entraîné des manifestations cliniques très diverses, allant d'une quasi-absence de signes à des mortalités élevées, des troubles en engraissement importants. L'objet de notre action n'est pas de décrire ces troubles.

Par contre, la persistance de l'infection en cheptel positif a été étudiée :

- Il n'y a pas de relation entre l'ancienneté de l'infection et le taux d'infection actuel du cheptel (figure 6) ;

- Par contre, les élevages où le renouvellement se fait par achat de cochettes extérieures saines, ont en moyenne un taux d'infection plus faible (figure 7).

Dans les cheptels pratiquant l'auto-renouvellement, la partie engraissement étant quasiment toujours infectée, les animaux introduits dans le cheptel reproducteur sont, de ce fait, pratiquement tous positifs.

- La circulation virale et sa persistance sont en cours d'étude.

Il faut bien distinguer le taux d'infection (présence d'animaux positifs = prévalence) de la notion de dynamique d'infection (séro-conversions = incidence).

L'étude de différentes pratiques d'élevage par rapport à la présence ou l'absence de circulation virale est au cœur de la maîtrise de la situation actuelle dans notre région. C'est une conséquence (involontaire) de l'existence de cheptels encore non assainis, essentiellement naisseur-engraissement, que nous continuons de suivre avec beaucoup d'intérêt.

Figure 6 : Pourcentages de truies positives en fonction de la date des premières sérologies positives (Bilan au 27.03.95).

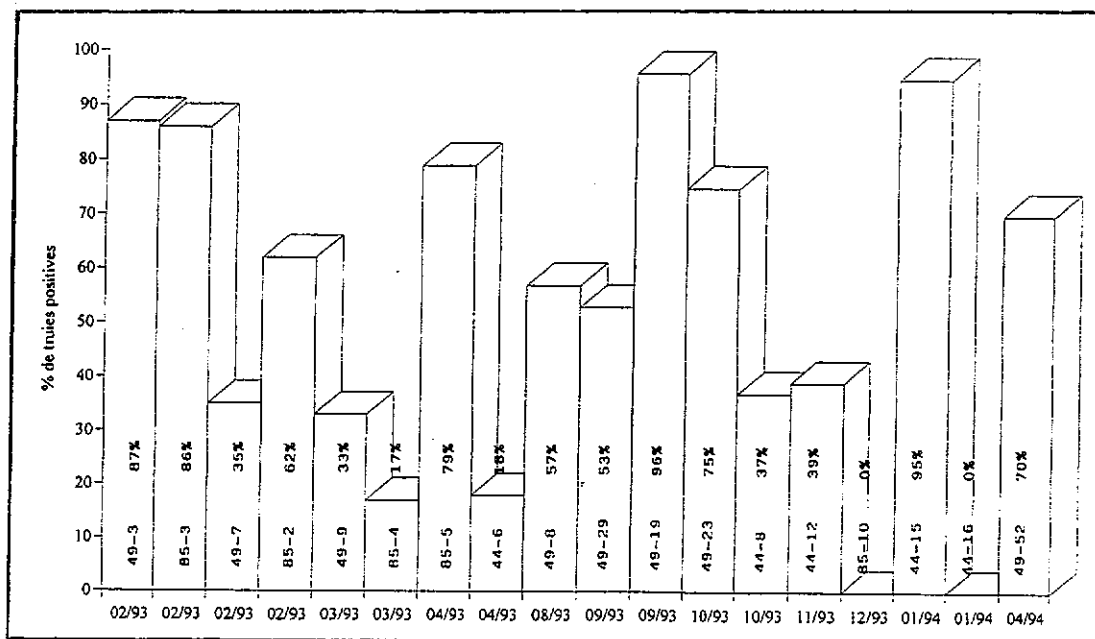
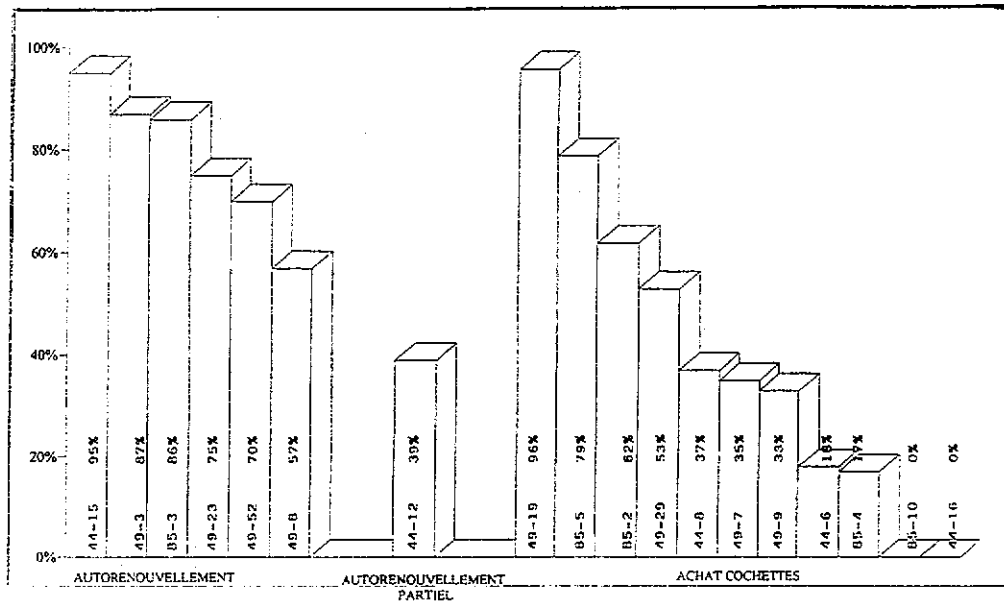




Figure 7 : Pourcentages de truies positives en fonction du type de conduite d'élevage (auto-renouvellement ou non) (Bilan au 27.03.95).



## G - AVANCEES

Il est intéressant d'évaluer les connaissances réunies sur le SDRP avant et après cette action.

Nous avons mis en évidence dans notre région plusieurs différences importantes par rapport aux informations rapportées d'autres régions ou pays.

1. Des enquêtes épidémiologiques réalisées en Pays de la Loire, il ressort que le rôle probable de la semence infectante (insémination artificielle) a été prédominant au cours des huit premiers mois suivant la découverte du premier cas.

Les nombres d'élevages où un facteur explicatif apparaît probable, ou très probable apparaissent dans le tableau II.

2. La contamination de voisinage, c'est-à-dire la diffusion du SDRP autour d'un élevage infecté, ne semble être importante que dans un rayon de 500 mètres autour d'un foyer d'infection (tableau III).

En région Pays de la Loire, la relation entre la transmission par voisinage et la distance peut être représentée par la courbe de la figure 8.

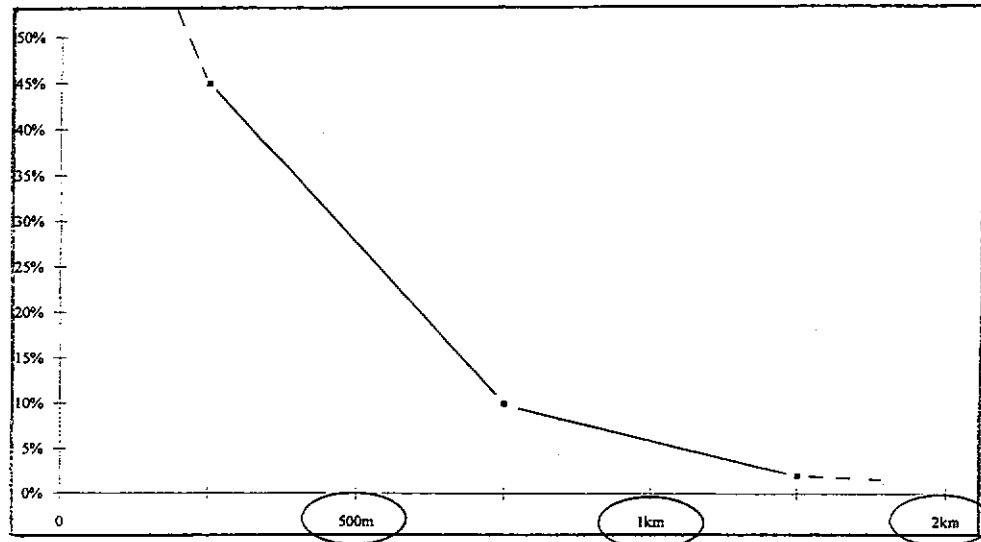
Tableau II : Origine probable des foyers de SDRP en pays de Loire.

	INTRODUCTION DE PORC(S) INFECTE(S)	INTRODUCTION DE COCHETTE(S) INFECTEE(S)	SEMENCE INFECTANTE	VOISINAGE ET/OU LISIER	AUTRE	INCONNU	TOTAL PERIODE
11.92 à 06.93	3	7	18	3	1	0	32
06.93 à 12.93	19	5	5	6	1	0	36
01.94 à 06.94	18	1	0	11	1	0	31
07.94 à 11.94	6	1	0	4	1	1	12
Total global	46	14	23	24	4	1	111

Tableau III : Pourcentages d'élevages contaminés en fonction de la distance avec un foyer de SDRP.

A MOINS DE 500 m D'UN ELEVAGE (+)		DE 500 m A 1 km D'UN ELEVAGE (+)		DE 1 km A 2 kms D'UN ELEVAGE (+)	
Contamination	Non contamination	Contamination	Non contamination	Contamination	Non contamination
15	18	3	27	2	88
45 p. cent	55 p. cent	10 p. cent	90 p. cent	2 p. cent	98 p. cent

Figure 8 : Représentation schématique de la possibilité de contamination de voisinage en Pays de la Loire (Bilan au 27.03.95 sur 153 élevages).



### 3. La circulation virale n'est pas la règle générale.

Une étude en élevages naisseurs-engraisseurs infectés depuis plus de six mois montre que la circulation virale s'est arrêtée dans un certain nombre d'élevages. En effet, le taux d'animaux positifs peut être de 0 p. cent dans l'effectif des cochettes (au contact des autres truies dans l'atelier gestantes), voire en T1 (truies après première mise-bas), ou en T2 (truies après deuxième mise-bas), pour certains des cheptels les plus anciennement infectés.

Plusieurs résultats d'élevages le montrent (figure 9).

Ceci, ajouté à l'observation que le renouvellement à partir de cochettes saines peut favoriser une baisse du taux d'infection des jeunes reproducteurs, donne des pistes intéressantes pour une stratégie d'assainissement par abattage partiel.

### 4. Résultats « atypiques » : Depuis début 1994, le réactif utilisé a donné lieu à des résultats faiblement positifs (1 ou 2 positifs par élevage), qui ont nécessité de nouveaux contrôles. La très grande majorité de ces nouveaux contrôles a abouti à la conclusion d'une non-circulation importante du virus (nombre très limité d'animaux réagissants). S'agit-il d'une forme nouvelle de SDRP, dont la diffusion serait très limitée ?

Ou de réactions faussement positives ?

L'étude est en cours.

### 5. L'assainissement par abattage partiel semble être porteur d'avenir.

Plusieurs exemples, encore trop limités, semblent montrer que le SDRP, six mois minimum après introduction dans un élevage, peut être éliminé par abattage partiel et non plus par abattage total du cheptel.

Figure 9 : Représentation schématique des résultats sérologiques enregistrés dans 6 élevages naisseurs-engraisseurs infectés depuis plus d'un an.

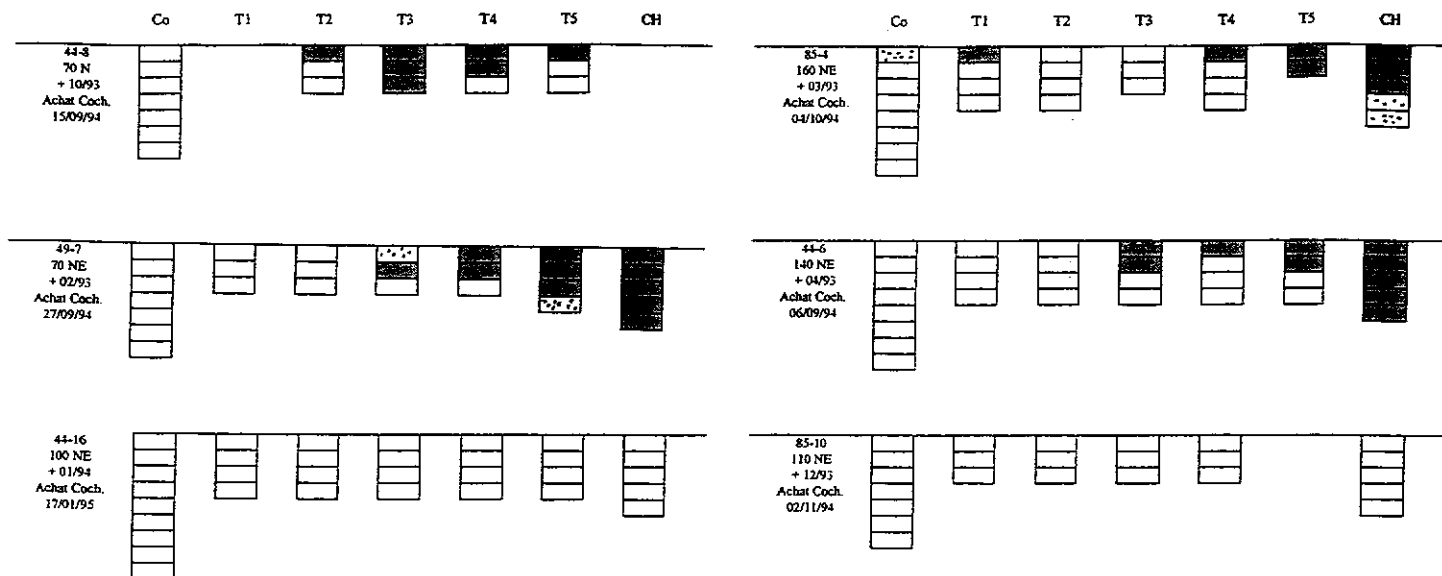
Résultats des contrôles sérologiques effectués en octobre-novembre 1994

□ négatif      ■ positif      ▤ douteux

1 rectangle = 1 résultat sur 1 porc ; Co = Cochettes ; T1 = truies après 1<sup>ère</sup> mise-bas ; CH = charcutiers

(44) = département ; +01/94 = date du premier résultat positif connu

Auto = auto-renouvellement ; Partiel = auto-renouvellement partiel ; .../.../... = Date du contrôle par tranche d'âge



## IV - IMPACT

L'impact du plan de lutte est difficile à évaluer directement, du fait qu'il n'y a pas d'élevages témoins hors plan. Plusieurs éléments permettent cependant d'illustrer l'impact de cette action.

- Les écrits : Qu'ils soient signés par les organisations ou par les éleveurs eux-mêmes, ils témoignent de l'engagement de tous les acteurs.
- Les pratiques : Pour les groupements de producteurs, la gestion d'un double circuit des animaux, sains d'une part, et infectés ou suspects d'autre part, a été instaurée.

Pour les élevages infectés, des conseils écrits ont été donnés pour limiter les risques de dissémination de la maladie.

Le nombre limité de nouveaux cas, bien que 40 élevages restent infectés, donne une

mesure indirecte du respect de ces recommandations

- Les réunions : Plusieurs réunions spontanées ont été organisées par les éleveurs concernés par la maladie dans leur cheptel, sans intervention du G.D.S. Cela témoigne de la « maturité sanitaire » des éleveurs qui en ont été à l'origine.

Par ailleurs, la participation aux réunions d'information ou de concertation rend compte de l'impact de notre action.

- Les adhésions au G.D.S. : Le plan SDRP a donné lieu dans chacun des départements à une augmentation non négligeable des cotisations (volontaires) au G.D.S. Celles-ci garantissent aux éleveurs le remboursement de tous les contrôles SDRP, et les aides forfaitaires régionales à l'assainissement. A titre d'exemple, en Maine-et-Loire, le montant

est passé de 15 F à 36 F par truie et sa suite en élevage naisseur-engraisseur de 93 à 94. Dans le même temps, le nombre de reproducteurs en cotisation est passé de 21 793 à 21 394.

- Les retombées : Certains groupements de producteurs nous ont fait état de demandes formulées par leurs acheteurs pour des porcelets garantis sains de SDRP. Ce point n'a pas été quantifié cependant.

- Les refus : Quelques très rares éleveurs, relativement aux 2 200 élevages de la zone concernée, refusent les dépistages périodiques ou les contrôles en anneau. En l'absence de textes réglementaires rendant ces dépistages obligatoires, cette situation présente un risque. Toutefois, l'incidence limitée de nouveaux cas permet de relativiser cet aspect négatif.
- La motivation : Certains groupements étaient plutôt opposés au plan, ne croyant pas à sa réussite. Au vu des résultats obtenus, plusieurs ont changé d'avis.

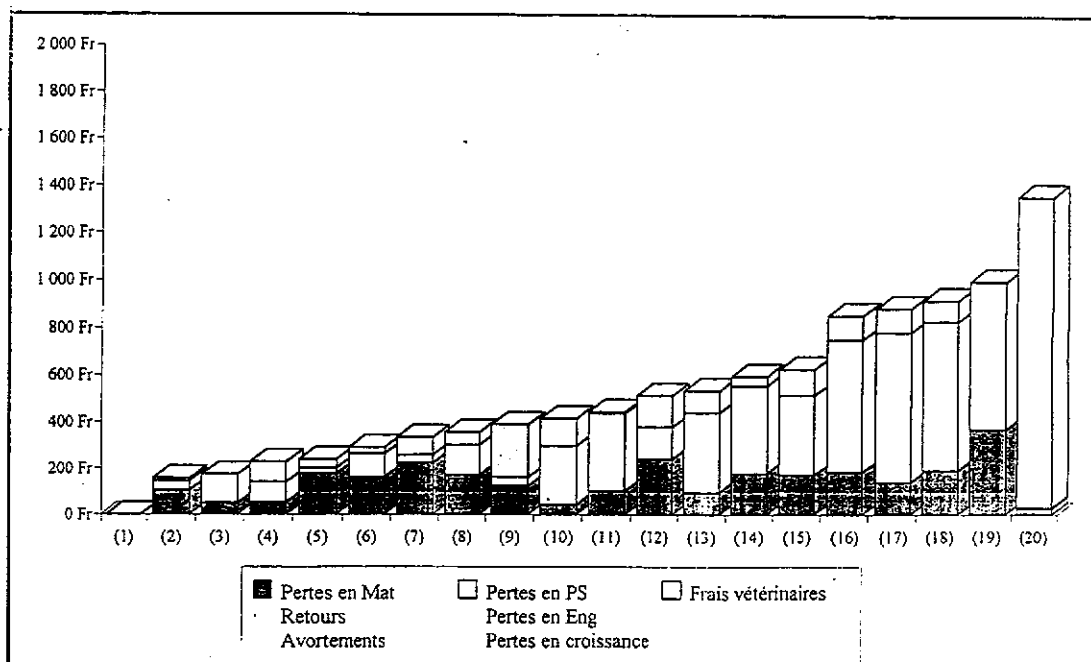
## V - ASPECTS ECONOMIQUES

### A - COUT DE LA MALADIE

Une étude approfondie dans 20 élevages naisseurs-engraisseurs a permis de situer le niveau de pertes économiques en comparant les données avant et après SDRP, par périodes de six mois. Seules les données attestées par des enregistrements complets ont été prises en compte.

- Globalement, les pertes liées au SDRP sont évaluées, en moyenne et sur les six mois suivant la manifestation de la maladie, à 547 francs par truie et sa suite.
- Une analyse poste par poste révèle la part importante, et peu décrite jusque-là, du poste engraissement (figure 10).

Figure 10 : Pertes économiques dues au SDRP en F/truie.



- La grande dispersion des données relevées mériterait une analyse approfondie (lien avec le statut sanitaire global de l'élevage, pratiques, etc.). Si les moyens nous le permettent, elle sera menée.
- Rapport coût/bénéfice initial : Ce rapport a été évalué au départ selon les hypothèses suivantes :
  - Deux hypothèses ont été retenues :
    - 40 p. cent d'infection des cheptels
    - 70 p. cent d'infection des cheptels
  - Par rapport au coût annuel du plan estimé à 4,2 millions de francs (coût direct), ce rapport coût/bénéfice estimé ressortait de 1 à 5 ou 9 (tableau IV).
- Coût du SDRP sur un an :
  - 205 F par truie en élevage naisseur
  - 90 F par place en élevage engraisseur
  - 785 F par truie et sa suite en élevage naisseur-engraisseur

Tableau IV : Estimation des pertes potentielles dues au SDRP dans les porcheries des quatre départements (44, 49, 72, 85).

Taux d'infection des cheptels 40 p. cent : pour 1 F investi, on économise 5 F de pertes par année  
Taux d'infection des cheptels 70 p. cent : pour 1 F investi, on économise 9 F de pertes par année

	NOMBRE ATELIERS	TAILLE MOYENNE	PERTES PAR ANIMAL	PERTES/AN	
				40 p. cent ELEVAGES INFECTES	70 p. cent ELEVAGES INFECTES
Naisseur	633	50	205 F	2 600 000 F	4 550 000 F
Naisseur-engraisseur	564	70	785 F	12 400 000 F	21 700 000 F
Engraisseur	700	250	90 F	6 300 000 F	11 000 000 F
Total par an				21 300 000 F	37 250 000 F

## B - COÛT DIRECT REEL DU PLAN

Pour la F.R.G.D.S., le coût direct du plan SDRP a été calculé (tableau V).

Ces coûts sont cependant partiels. Il faut y ajouter :

- Pour les groupements de producteurs : le temps passé, la gestion des flux (circuits différenciés élevages sains-élevages infectés),

- Pour les éleveurs, les pertes liées à la maladie, les pertes liées aux assainissements réalisés (les G.D.S. remboursant sur des forfaits et non au coût réel).

Partant cependant d'un rapport minimum de 1 à 5 pour les coûts intégrés par les G.D.S., nul doute que le bilan soit favorable.

Tableau V : Estimation du coût du plan SDRP

DEPENSES	1994 (REALISATIONS)	1995 (PREVISIONS)
Dépistage	875 000 F	836 000 F
Assainissement	2 231 000 F	1 369 700 F
Enquêtes épidémiologiques	82 500 F	22 500 F
Logistique G.D.S.	560 000 F	630 750 F
Intérêts d'emprunts	222 000 F	183 000 F
Vétérinaire régional	150 000 F	150 000 F
TOTAL	4 120 000 F	3 191 950 F

## VI - CONCLUSION

### COMMENTAIRES SUR L'ÉVALUATION DE CE PLAN SDRP

L'évaluation directe s'est faite au fur et à mesure de l'avancement, et en toute transparence vis-à-vis de l'ensemble des partenaires, sur des critères définis au départ :

- Techniques
  - . Incidence, prévalence
  - . Réussite des assainissements engagés
  - . Pertinence des suivis épidémiologiques
  - . Résultats des contrôles en anneau (diffusion de voisinage)
- Economiques
  - . Rapport coût/bénéfice prévu et réalisé
  - . Impact de la maladie en cheptel infecté
  - . Intérêt pour les éleveurs

L'adhésion des différents acteurs de la filière à ce plan de lutte a été mesurée soit de manière tangible (ex. : adhésions des éleveurs), soit de façon plus « politique » pour les organisations, sachant qu'en production porcine, le critère d'efficacité économique a certainement prévalu.

L'évaluation d'un plan de lutte vis-à-vis d'une maladie inconnue jusqu'alors est chose complexe. Elle est par nature vivante, et s'est enrichie au fil du plan mené, c'est du moins ce qui a été vécu en Pays de la Loire.

### NOTION DE VULNERABILITE

Une évaluation de la fragilité des résultats obtenus, de la vulnérabilité, pourrait être ajoutée

à cette présentation. Cette notion a en effet son importance, dans un plan où la maîtrise d'une situation est l'objectif recherché.

### FACTEURS DE RISQUES ACTUELS

Plusieurs facteurs pourraient venir rompre l'équilibre actuel obtenu. La diffusion de semence infectante, l'infection de stations de post-sevrage, celle d'élevages de sélection ou de multiplication : la dissémination du SDRP risquerait alors d'être très large si la détection était tardive.

De manière plus insidieuse, pour les élevages infectés, la diffusion de voisinage ou celle résultant d'un non respect des précautions d'intervention dans ces élevages, pourrait également conduire à une dissémination de la maladie.

### MESURES DEFENSIVES ET OFFENSIVES

Différentes mesures d'ordre technique sont donc prises pour maîtriser ces facteurs de risque. La diminution du nombre global d'élevages infectés reste le meilleur indice de sécurité.

### VIGILANCE

S'agissant d'une prophylaxie volontaire pour une maladie non réglementée, le maintien de la motivation de tous les partenaires associés à cette action est, en conclusion, l'essentiel.